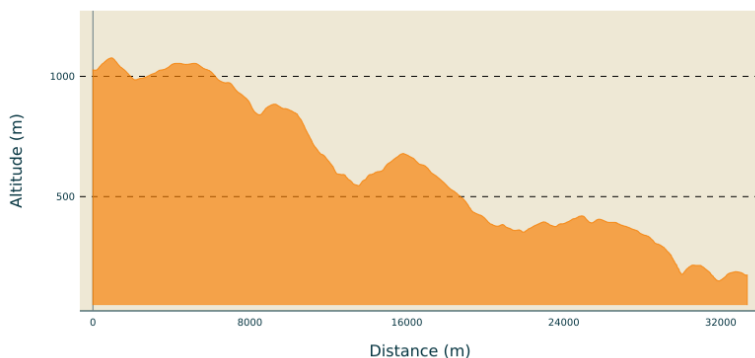


Traversée VTT des Monts d'Ardèche (étape 6)

PAYS DES VANS EN CEVENNES - MONTSELGUES



Profil altimétrique



Altitude min 149 m Altitude max 1077 m

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 7 h

Longueur : 33.4 km

Dénivelé positif : 494 m

Difficulté : Difficile

Type : Traversée

Thèmes : Faune - Flore, Géologie, Lac - Rivière
- Cascade

Itinéraire

Départ : Montselgues

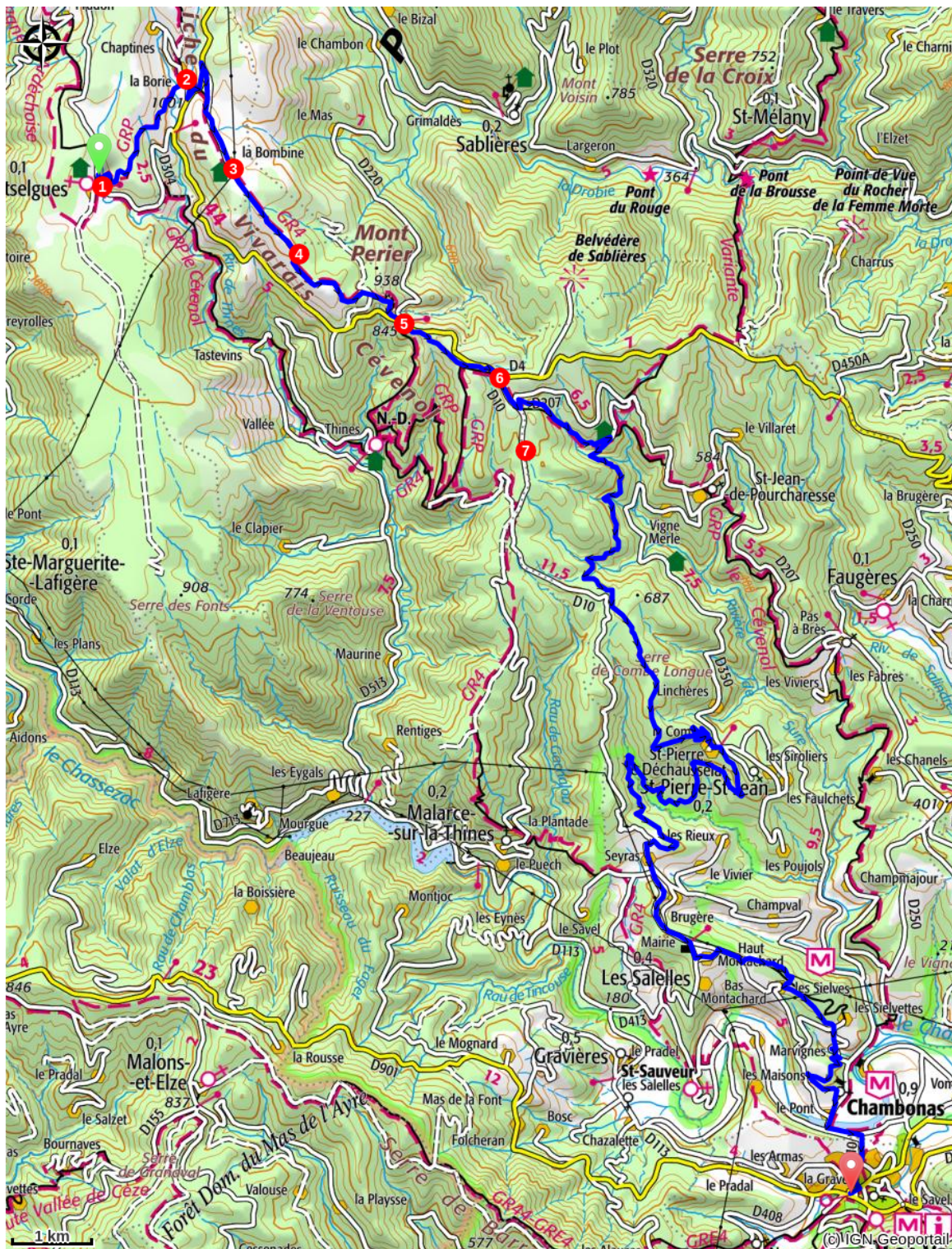
Arrivée : Les Vans

Balisage : ► VTT Circuit local

Communes : 1. MONTSELGUES 2. MALARCE-SUR-LA-THINES 3. SAINT-PIERRE-SAINT-JEAN 4. LES SALELLES 5. CHAMBONAS 6. LES VANS

1. Depuis le village de Montselgues, passer devant le gîte de La Fage (remonter la route) et prendre le sentier à droite (avant le panneau « limité aux 10 tonnes ») qui remonte au milieu des genêts pour atteindre un petit sommet et suivre une piste caillouteuse. Au bout de 2,5km vous atteindrez le hameau de La Borie.
NB : Ce passage est assez difficile, pour le contourner il est possible de suivre la route qui part de Montselgues pour rejoindre à la sortie le hameau de la Borie et du Petit Paris.
2. A La Borie, rejoindre la route principale (RD 4) située à 400m, puis tourner à gauche et la remonter sur 600m environ jusqu'à une intersection. Suivre la route à droite en direction de « la Fouette » / « La Bombine ».
3. Après 2km, vous passez le hameau de « la Bombine » ; la route se transforme en piste sur la crête. Vue sur le Tanargue, le Ventoux, le Mont Lozère, le Serre de Barre au-dessus des Vans.
4. Prenez la piste en face au lieu-dit « pierre plantée », la suivre à flanc de coteau et rester sur le chemin principal (ne pas prendre la piste qui descend raide à votre droite !). Le chemin, assez cassant, redescend par quelques lacets jusqu'à la route au col de l'échellette.
5. Prendre la route à gauche sur 250m puis emprunter le chemin assez raide qui s'élève sur votre droite (nombreuses dalles rocheuses) par des lacets jusqu'à une crête où vous découvrez à nouveau un panorama sur les cévennes. Poursuivez le large chemin jusqu'à atteindre un carrefour de routes et une auberge (lieu-dit « Peyre ») qui est un ancien relais muletier.
6. Prendre la route qui descend à droite en direction des Vans sur 400m. Après le croisement avec la route de St Pierre le Déchausselat, prendre la piste forestière en face (panneau « Terrus ») pendant 500m environ. Prendre alors le petit sentier à gauche dans les pins. Atteindre une piste et prendre à droite. Le chemin descend, vous passerez sur quelques dalles rocheuses, puis bifurque à droite vers une forêt de pins (suivre les balises en place). Vous arriverez dans une forte descente avec quelques passages techniques ponctuels, puis celui-ci serpente sous les pins en descente jusqu'à atteindre un chemin

perpendiculaire. Prendre alors à droite. Le chemin suit les terrasses et la ligne de pente. Traverser un petit cours d'eau (lieu-dit « La levade de l'Adreyts »). Suivre le chemin dans la châtaigneraie et sous les pins jusqu'à atteindre une piste. Prendre à droite une piste qui remonte la pente de façon progressive. A un virage, prendre la piste qui monte à droite en direction de la réserve d'eau DFCl. Suivre la piste principale pendant 700m. Franchir un pont ancien. La montée se poursuit jusqu'à atteindre une autre piste forestière. Prendre à gauche en direction de la « Serre de combe longue ». Après 100m, à l'intersection, prendre la piste à droite sur 3,4km. Prendre alors la petite piste à droite qui descend au village de St Pierre le Déchausselat. A la cabine téléphonique, prendre la route en direction des Vans, et tourner à gauche au panneau « St Pierre le Déchausselat ». Suivre la route pendant 800m. Prendre ensuite la petite route qui monte en direction de la piste DFCl (lieu-dit « Les Siroliers »). Après 1,7km, prendre le petit sentier étroit (peu visible) à gauche qui descend (lieu-dit « Croix d'Allègre ») pour rejoindre le lieu-dit « Les Crottes ». Aux crottes, suivre le chemin qui descend jusqu'à la route. Emprunter le chemin en face qui rejoint Champmajour. A Champmajour, suivez la route pendant 500m. Prendre le chemin qui s'élève à gauche (balisage rouge et jaune du GR de Pays « Le Cévenol ») pour rejoindre à nouveau une route jusqu'au hameau des « Bans ». Prendre le chemin à droite qui descend jusqu'au pont de Chambonas. Après le pont remonter la route à gauche sur environ 150m puis prendre la petite route qui s'élève à droite. La suivre jusqu'à atteindre la route principale qui traverse les Vans.



i VTT

Purement chemins impraticables sans VTT (pas de distance minimale ou maximale)

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking communal de Sagnes-et-Goudoulet